

CONDITIONS GENERALES DE VENTES DE LA SOCIETE « ADS TECHNOLOGIE »

Article 1 – Validation de commande

Les présentes conditions générales de vente qui figurent tant sur nos bons de commande que sur nos factures s'imposent aux parties que la commande a été prise sur nos bons de commande ou devis revêtus de la signature et/ou cachet commercial du Client, ou qu'elle ait été passée sur papier à lettre ou formulaire du Client. L'enlèvement du matériel par le Client emporte son entière adhésion à nos conditions générales de vente. Nos obligations sont strictement définies par les mentions portées sur notre bon de commande à l'exclusion de quelque disposition que ce soit. Elles peuvent être modifiées sans aucun préavis.

Article 2 – Réserve de propriété

De convention expresse entre les parties, le matériel reste la propriété de « ADS TECHNOLOGIE » jusqu'au paiement complet du prix de vente convenu. Jusque-là, le Client ne peut ni donner, ni vendre tout ou partie du matériel, ni le donner en garantie. Le vendeur se réserve le droit de le reprendre au cas où il ne serait pas payé à l'échéance prévue.

Article 3 – Produits types et modèles

Les produits types et modèles, ainsi que les prospectus exposés dans le magasin ne sauraient être considérés comme des offres fermes de notre part. Nous nous réservons le droit d'apporter à tout moment à nos produits, les modifications tarifaires jugées nécessaires, ainsi que les choix de vente liés aux modèles et ou version. Nous nous réservons également le droit d'apporter ces changements aux produits types et modèles précédemment vendus ou faisant l'objet d'une commande déjà rectifiée. Toutefois le Client sera autorisé à annuler sa commande si les changements visés ci-dessus avaient pour conséquence, de ne pas correspondre aux attentes dudit client. Dans ce cas, pour être valable, l'annulation devra pour être opposable à notre société, lui être notifiée dans les 48 heures suivant la réception du matériel. Passé ce délai, le Client sera réputé avoir agréé définitivement le matériel reçu.

Article 4 – Prix et conditions de paiement

Les prix sont facturés sur la base des tarifs en vigueur à la date de l'achat.

Les prix sont fermes et définitifs. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des produits vendus sont ceux figurant dans le catalogue des prix au jour de la commande. Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises, frais de livraison inclus, emballage compris. Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue comptant à la commande. Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date. Une facture sera remise au Client sur simple demande.

S'agissant des conditions de paiement, elles interviennent pour les particuliers et les sociétés au moyen de chèque bancaire ou postal, de virement, de paiement par carte bleue y compris American express, ou d'espèces.

Concernant plus précisément les facilités de paiement, « ADS TECHNOLOGIE » pourra accepter un règlement jusqu'à 4 fois sans frais en fonction du montant indiqué ci-après : 2 fois à partir de 300€ / 3 fois à partir de 500€ / 4 fois à partir de 800€

Par ailleurs, quels que soit les documents devis ou autres qui auraient été remis antérieurement, seule fait foi la facture numérotée remise ou envoyée au Client par « ADS TECHNOLOGIE ».

Pour toute commande passée auprès de « ADS TECHNOLOGIE », il sera exigé le versement de la totalité du prix du matériel commandé ou à défaut, le versement d'un acompte.

En cas d'annulation de la commande, « ADS TECHNOLOGIE » ne procédera pas au remboursement de l'acompte versé.

Article 5 – Enlèvement et livraison

Notre matériel est vendu exclusivement dans notre magasin ou notre service après-vente. « ADS TECHNOLOGIE » ne fait pas de livraison, sauf stipulation expresse contraire figurant sur le bon de commande et pour un montant minimum de 10 000€ d'achat en matériels.

Article 6 – Retour de produit ou matériels

ERREUR D'ACHAT :

En raison des variations très importantes des prix des matériels électroniques et de leur fragilité, **les produits ne sont ni repris, ni remboursés** en cas d'erreur d'achat. Il est à rappeler que la société « ADS TECHNOLOGIE » met à disposition des techniciens vendeurs afin d'orienter les clients dans leurs choix. Par ailleurs, le Client est seul responsable de ce qu'il achète et doit en assumer la pleine responsabilité.

Toutefois, « ADS TECHNOLOGIE » pourra **exceptionnellement** échanger un produit sous conditions de dévaluation de 10% du montant par jour ouvré suivant la date d'achat.

LES GARANTIES :

Pour bénéficier de toute garantie le Client doit fournir à la société « ADS TECHNOLOGIE » la ou les preuves d'achats.

Article 8 – Garantie contractuelle :

« ADS TECHNOLOGIE » s'engage à directement échanger tout produit rapporté dans les 7 jours de l'achat par le Client, après tests le cas échéant, si **un défaut est constaté**

sur le bien et sous réserves que ce dernier en justifie l'achat avec la facture qui lui aura été remise.

Il est précisé que cette garantie automatique sera acquise au Client seulement si le ou les matériels sont intacts, dans leur emballage d'origine avec tous les éléments et accessoires fournis, et ayant fait l'objet d'une utilisation normale.

Attention, cette garantie ne joue qu'en cas de défaut affectant le bien et en aucun cas un article sans défaut ne pourra être échangé ou remboursé parce que le Client aura changé d'avis ou se sera aperçu que le produit qu'il a choisi n'est pas adapté. En effet, il est rappelé que « ADS TECHNOLOGIE » met à disposition du Client des techniciens vendeurs afin de les orienter dans leurs choix. Dès lors, aucun produit ne sera repris, échangé, ou remboursé, tout achat étant ferme et définitif et le Client devant se renseigner avant d'acheter.

La garantie contractuelle exposée ci-dessus est proposée par « ADS TECHNOLOGIE » sur tous les produits à l'exclusion des consommables (CD/DVD vierge, cartouche d'encre, toner, papier, etc...).

Par ailleurs, il est d'ores et déjà précisé qu'aucune garantie contractuelle ne sera acquise dans les cas suivants :

- Si le matériel a été mal monté, mal configuré, mal assemblé.
- Si le matériel a subi des dommages (court-circuit, surtension, chauffe, humidité, présence éventuelle de traces...)
- Si le matériel à subi des réparations, des modifications, des transformations.
- Si les défauts sont dus à une négligence d'entretien, à une mauvaise utilisation, au non-respect des prescriptions du constructeur.

« ADS TECHNOLOGIE » n'est pas responsable des dommages qu'engendrerait un produit à du matériel déjà acquis ou en possession d'un tiers.

Article 7 – Garanties légales :

« ADS TECHNOLOGIE » est tenue des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions des articles L-217-4 et suivants du Code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

- Article L 217-4 du Code de la consommation

« ADS TECHNOLOGIE » est ainsi garant de la conformité du produit et réponds des défauts existant **au jour de la livraison**. Le défaut doit rendre le bien inutilisable ou diminuer très fortement son usage.

Le délai de mise en œuvre de cette garantie est de 2 ans après l'achat. Le Client est dispensé d'apporter la preuve du défaut de conformité du bien, à la charge de « ADS TECHNOLOGIE » de démontrer le contraire. En aucun cas cette garantie ne couvre les défauts causés par une mauvaise utilisation du bien. En cas de non-conformité avérée, le Client a le choix entre la réparation et le remplacement du bien. « ADS TECHNOLOGIE » peut cependant opter pour la solution la moins coûteuse en cas d'écart disproportionné entre les deux options. En cas d'inexécution de la part de « ADS TECHNOLOGIE », le Client peut alors demander une réduction du prix ou la résolution de la vente. La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale. Pour mettre en œuvre cette garantie le Client contactera « ADS TECHNOLOGIE » par courrier recommandé en détaillant au maximum sa demande. Les frais de retour seront remboursés, sur justificatifs, après retour du bien si le défaut de conformité est confirmé. Le client est invité à conserver les justificatifs de retour. A défaut, le remboursement se fera sur la base du tarif postal de l'acheminement d'un colis similaire.

- Article 1641 du code civil

Cette garantie concerne uniquement les défauts du bien qui existent déjà au moment de l'achat mais qui sont révélés ultérieurement. Le défaut doit rendre le bien inutilisable ou diminuer très fortement son usage. En aucun cas cette garantie ne couvre les défauts causés par une mauvaise utilisation du bien. Le délai de mise en œuvre de cette garantie est de 2 ans à partir de la découverte du défaut et de 5 ans à partir de l'achat. C'est au Client que revient la charge de la preuve de l'existence du défaut caché. En cas de défaut caché avéré, le Client peut alors demander une réduction du prix ou la résolution de la vente. La garantie légale de défauts cachés de la chose vendue s'applique indépendamment de toute garantie commerciale. Pour mettre en œuvre cette garantie le Client contactera « ADS TECHNOLOGIE » par courrier recommandé en détaillant au maximum sa demande.

Article 9 – Garantie constructeur :

Le matériel vendu par « ADS TECHNOLOGIE » bénéficie pour la plupart d'une garantie du constructeur respectif. Le Client est invité à les contacter directement pour plus de renseignements. Cette garantie, dont la durée varie en fonction du produit n'est pas prise en charge par « ADS TECHNOLOGIE ».

Article 10 – Litiges éventuels et conséquence judiciaires

En cas de litige et en vertu du code de la consommation, le Client a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du différend de nature contractuelle qui l'opposerait à « ADS TECHNOLOGIE ». Le Client pourra faire examiner sa demande par le médiateur indiqué ci-après : CM2C (Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice), par voie postale : 49 rue de Ponthieu 75008 PARIS, sur le site internet : <https://cm2c.net/>, ou par mail à l'adresse : cm2c@cm2c.net

En cas de persistance du litige malgré la tentative de règlement amiable, celui-ci sera soumis à la compétence des tribunaux français et jugé en application de la loi française.